

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• Juin 2017

## Bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2017

### Conditions de production

#### Le climat

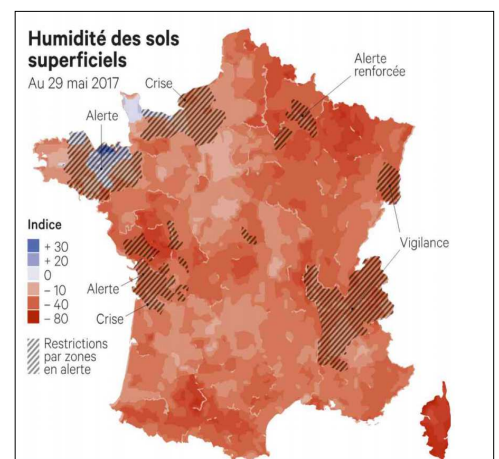
Succédant à une longue période de sécheresse, les gelées printanières et les chutes brutales de températures survenues au mois d'avril dernier, ont fortement ralenti le développement végétatif des plantations déjà affaiblies et endommagé les premiers bourgeons naissants.

Bien que le périmètre impacté ne soit pas encore définitivement fixé, les dégâts semblent s'être portés sur la quasi totalité des bassins de productions des PPAM, à des degrés, toutefois, variables.

Ainsi, les **secteurs des Baronnies (en partie), du Diois, du plateau d'Albion, et de Valensole** enregistrent de lourdes pertes de fonds touchant principalement les plantations anciennes de lavande ou de lavandin notamment la variété Abrial. Les parcelles épargnées, situées au cœur de **la Vallée du Rhône**, montrent des stades de croissance hétérogènes.

D'autres territoires de production sont surtout touchés par des pertes de récolte et devront faire face à de lourds dommages. Ainsi, **en Auvergne**, l'effet du gel, relevé sur les jeunes pousses de frêne, genévrier et aubépine et sur les récoltes précoces : thym, tilleul ou mélisse, aura vraisemblablement un impact sur la qualité et sur le rendement des produits. Ce dernier constat touche également certaines cultures pérennes dans les bassins du Sud-Ouest.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts, les chambres d'agriculture et les syndicats FDSEA et JA ont engagé auprès des préfetures, une procédure de reconnaissance du caractère de calamités agricoles.



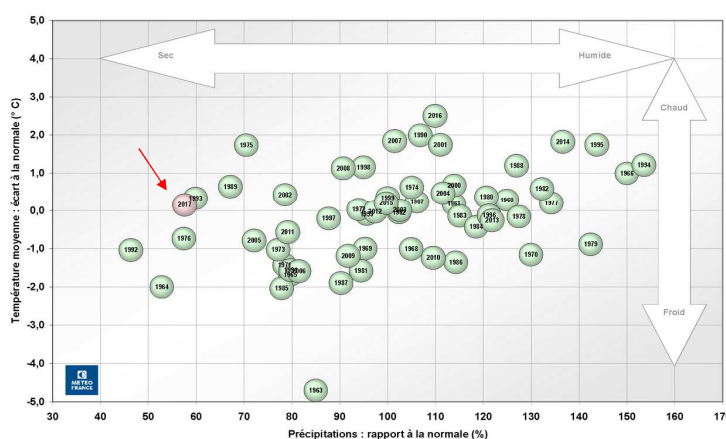
Source : BRGM

*Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) annonçait, courant mai, que 67 % du territoire français présentait des nappes d'eau souterraines à un niveau bas voire très bas. Les quelques perturbations actives de mars ont donc permis d'éviter l'accentuation du déficit hydrique du bassin parisien aux régions méridionales.*

*La sécheresse des sols, dite « agricole », se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels (entre 1 et 2 m de profondeur), suffisant pour altérer le bon développement de la végétation. Elle dépend des précipitations et de l'évapotranspiration des plantes. Cette notion tient compte de l'évaporation des sols et de la transpiration des plantes (l'eau puisée par les racines est évaporée au niveau des feuilles). La sécheresse agricole est donc sensible aux précipitations, à l'humidité et à la température de l'air, au vent mais aussi à la nature des plantes et des sols.*

Source : Météo France

Températures et précipitations en hiver de 1959 à 2017



Source : Météo France

### Les conditions sanitaires

Les conditions climatiques n'ont guère favorisé le développement de pathogènes ou d'adventices. Ainsi, globalement, les parcelles sont restées propres et ne présentent pas de pression particulière dans ce domaine.

### Les surfaces

Face à un marché globalement porteur, les surfaces des PPAM ne cessent de progresser, présentant un taux de croissance proche de 40 % entre 2010 et 2016 (*données PAC*). Ainsi, le marché évolue et s'adapte, mettant en retrait la production de certaines cultures, au profit de plantes, bénéficiant d'un regain d'intérêt par les opérateurs.

#### Évolution des surfaces en PPAM

En ha	2010	2015	2016	Évolution 2010/2016
Plantes à parfum	20 000	23 359	25 434	27 %
Plantes aromatiques	2 500	4 311	6 255	150 %
Plantes médicinales <i>dont oeillette</i>	15 500	20 918	21 505	39 %
<b>Total</b>	<b>38 000</b>	<b>48 588</b>	<b>53 194</b>	<b>40 %</b>

Source : RGA 2010 - PAC 2015 et 2016

Toutefois, les trois filières n'ont pas évolué au même rythme. Si la progression des surfaces consacrées aux plantes à parfum et aux plantes médicinales se situe autour de la moyenne (27 et 39 %), le parcellaire des plantes aromatiques affiche un taux de progression de près de 150 % dû essentiellement à l'explosion des surfaces de semences en coriandre, lié à une forte demande du marché italien et des pays arabes, qui passent de 1 853 ha en 2015 à 2 790 ha en 2016. Cette espèce devient la première potagère fine multipliée en France. Toutefois, cette tendance devrait se ralentir en 2017.

### Les premières récoltes de l'année 2017

Malgré des conditions climatiques défavorables, les récoltes précoces ont été correctes (artichaut, trèfle, cardon).

Dans la Drôme, la récolte du thym démarre lentement présentant un rendement satisfaisant pour les feuilles mais encore décevant pour l'huile essentielle. Le retour de la chaleur devrait lui rendre tout son potentiel.

En ce qui concerne la mélisse dont les feuilles ont brunies, la qualité des premières coupes ne sera pas équivalente à celle de 2016. Certaines d'entre elles seront broyées. De plus, au vu d'une forte demande, les surfaces plantées se sont multipliées et sa destination finale a évolué, la demande s'oriente aujourd'hui vers les feuilles plutôt que les parties aériennes.

### Les marchés

De façon générale, les marchés sont fluides et la situation est jugée favorable. La filière ne présente pas ou peu de stocks, en conventionnel comme en bio.

#### Le marché des huiles essentielles de lavandin

Le marché de la variété **Grosso** est stable et se situe à environ 21 €/kg (prix producteur).

Pour l'Abrial, l'augmentation conséquente des cours est jugée trop importante pour certains opérateurs, tout comme le Super dont le niveau de prix situé vers 45 €/kg subit la pression directe des essences de lavande bulgares.

#### Le marché de la lavande fine en souffrance

La concurrence des lavandes bulgares, déjà évoquées lors des derniers conseils continue à se manifester, principalement sur la lavande fine dont le niveau des cours est jugé trop haut. Ainsi, des reports de stocks se créent à différents stades de la filière (producteurs, coopératives, négociants).

De plus, il n'est pas certain que la faiblesse pressentie de la prochaine récolte en raison des événements climatiques, soit suffisante pour envisager un assainissement du marché. En effet, à l'instar de la France, les productions bulgares ont, elles aussi, été confrontées à une période de sécheresse suivie d'un épisode de gel hivernal produisant de nombreux dégâts sur les parcelles du centre du pays mais selon certains observateurs, l'impact sur la récolte serait vraisemblablement moindre car il s'agit là de jeunes plantations, plus vigoureuses.

#### Autres huiles essentielles

En ce qui concerne l'huile essentielle de sauge sclérée, il semble que demeurent encore quelques stocks invendus de la récolte 2016 dus principalement à des problèmes de qualité.

Les impacts climatiques de 2017 ne semblent pas avoir perturbés les cultures françaises et ukrainiennes qui s'annoncent déjà substantielles.

Malgré les interrogations faites lors du dernier CS sur l'encombrement du marché, les surfaces plantées en Immortelle continuent de s'accroître (+ de 15 % depuis 2014) provoquant une pénurie de plants chez les pépiniéristes, contraints de proposer des plants non sains ou encore des variétés originaires de la région des Balkans non adaptées au terroir national et de qualité moindre.

#### Le marché des plantes médicinales

Le marché des plantes médicinales poursuit sa dynamique bénéficiant d'une volonté des consommateurs de privilégier des produits naturels.

Certains secteurs encore plus que d'autres, comme les médicaments à base de plantes, et les compléments alimentaires ou les infusions. Un autre secteur porteur sont les plantes dédiées aux cosmétiques bio qui selon les prévisions du Transparency Market Research, prévoit une progression de la demande mondiale de plus de 9 % par an jusqu'en 2018.

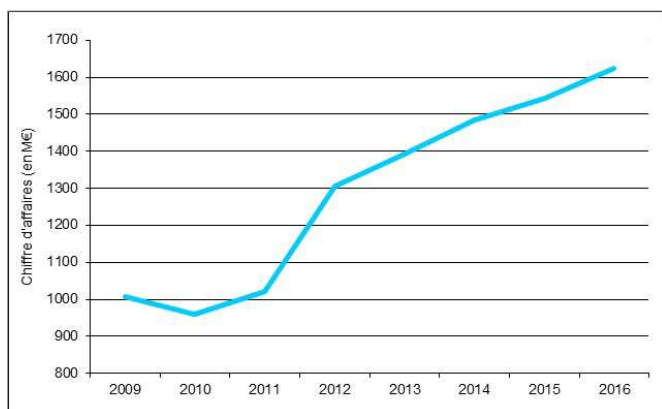
Face à cette conjoncture favorable, la filière attire de nouveaux opérateurs de l'amont à l'aval et n'hésite plus à s'engager vers une démarche active en développant de nouveaux produits ou plantes ou à anticiper les attentes des consommateurs.

Face à cette augmentation de la demande, le marché n'est plus en capacité de fournir les volumes attendus et subit aujourd'hui une pénurie de ses principaux produits que sont la menthe poivrée, la mélisse ou la camomille, estimées entre 20 à 30 %.

Cette situation constitue une opportunité pour la concurrence européenne et, notamment de la Pologne. Cependant, cette dernière a connu tout comme la France un épisode de gel qui a détruit ou retardé lourdement ses cultures. Contrainte de renouveler ses plantations, sa production se présentera sur le marché simultanément aux produits français et à un prix plus élevé qu'à l'ordinaire, un atout majeur pour la France.

- **Le marché des compléments alimentaires**

Évolution du chiffre d'affaires de 2010 à 2016



Source : Synadiet

Les ventes de compléments alimentaires en France ont progressé de 5,3 % en 2016, pour se porter à 1,62 Md€.

Cette même tendance est attendue en 2017.

Les promesses beauté connaissent un net recul, citons par exemple les produits minceur (- 19 %), au profit des promesses santé (+ 18 %) en moyenne.

- **Le marché du cosmétique**

À l'instar des compléments alimentaires, le secteur du cosmétique continue de se développer (+ 2 % en 2016), dynamisé principalement par le marché international.

Les exportations vers l'Amérique du Nord et l'Asie connaissent une croissance annuelle en hausse et régulière (+ 10 %) comme la Chine, qui malgré la mise en place de mesures protectionnistes, apparaît aujourd'hui comme un acteur majeur du marché de la beauté et des soins personnels naturels (FEBEA).

Perçue comme une filière innovante et de haute qualité, cette évolution devrait perdurer au cours des années prochaines.

### Le marché des plantes aromatiques

Le marché des plantes aromatiques présente également un accroissement de la demande et notamment pour les produits biologiques.

Les conditions climatiques de ces derniers mois ont toutefois fortement impacté les productions tant qualitativement que quantitativement, positionnant la filière au devant d'une pénurie de produits tels que le thym, le romarin, la sarriette ou l'origan vert. Les producteurs sont aujourd'hui convaincus d'être dans l'incapacité d'honorer en 2017 les contrats passés.

#### **Des herbes aromatiques plus chères que la truffe !**

*En avril dernier, le CLCV (Association Nationale de Défense des Consommateurs et Usagers) rendait publique une enquête sur le prix de 11 herbes aromatiques sèches (aneth, basilic, coriandre, estragon...) vendues en grande distribution.*

*Un premier constat distingue 2 groupes d'herbes aromatiques: d'une part, les herbes de Provence : thym, romarin, basilic, origan et aneth avec un prix moyen inférieur à 200 €/kg et, d'autre part, les fines herbes : persil, coriandre, estragon, et ciboulette avec un prix moyen supérieur à 200 €/kg.*

*Les prix moyens des marques nationales dans les formats classiques apparaissent comme plus élevés que ceux des marques distributeurs : entre 2 à 4 fois plus chers (notamment pour l'estrageon et la ciboulette).*

*De plus, chaque enseigne ayant sa propre politique, les écarts de prix entre les marques nationales et les distributeurs sont variables en fonction des herbes aromatiques.*

*En créant de nouvelles appellations, attractives au regard des consommateurs, tout en conservant un format classique, les industriels font grimper les prix par deux ou trois. Exemple : 1 100 €/kg pour la ciboulette.*

*Une autre observation montre que pour un contenant identique (petit pots en verre), la quantité du produit peut varier et révéler de fait une nette disparité de prix au kilo.*

